

RÉSERVATION

SALLES MUNICIPALES

Demandeur :Tél. :

Email :

Association Roscovite : oui non

Espace MATHURIN MÉHEUT

Rez de chaussée : **SALLE ASTAN** (~60 pers.) - Associations, Privé

SALLE RANNIC (~140 pers.)

1^{er} Etage : **SALLE AR CHADEN** (~25 pers.)

} Colloques, Séminaires, Associations

AUTRES SALLES

CINÉMA (150 pers.)

CLUB HOUSE (50 pers.)

Attention ! Toute activité en soirée s'achèvera à 01h00

Dates arrivéeet heures :

Dates départet heures :

(Bien vouloir prévoir le temps d'installation et de remise en état de la salle avant d'inscrire vos horaires)

Conformément à la loi Evin, l'usage du tabac est proscrit dans les salles communales



« En début de manifestation, l'organisateur doit responsabiliser les participants et leur rappeler les risques liés à la conduite sous l'emprise de l'alcool. »

Nom du responsable :

Adresse :

Nature de la demande :

Date de la demande :Signature :

La location des salles est proposée à la journée ou ½ journée :

- Salle AR CHADENN		70,00€		
- Salle ASTAN	½ journée	90,00€	1 journée	135,00€
- Salle RANNIC	½ journée	255,00€	1 journée	355,00€
- Salle ASTAN + RANNIC	½ journée	305,00€	1 journée	465,00€
- Cinéma Sainte Barbe				
Roscovite	½ journée	115,00€	1 journée	215,00€
Non Roscovite	½ journée	165,00€	1 journée	305,00€

La caution pour l'occupation d'une seule salle ou des 2 (Rannic et Astan) est fixée à 1 000€.

Tarifs fixés par décision du 24 décembre 2018.

PARTIE RESERVEE A LA MAIRIE

Avis à solliciter	Nature de l'avis	Motif de l'avis défavorable	Signature
Commission Animation	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable		

FACTURATION : OUI NON

Bon pour Accord, le

Le Maire,

Joseph SÉITÉ

Carte attribuée : n°1 n°2 n°3